



**PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT DE
TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE - 2024-2029 - 2ème PARTIE**

Plan d'actions

2022-2029

Avec un bilan provisoire 2024



Axe 1

La route

1.1. Construire de nouveaux écrans anti-bruit

Objectifs :

Prise en compte du bruit dans les espaces de travaux

Description

Les écrans anti-bruit constituent une protection efficace contre les nuisances sonores. Au cours du diagnostic réalisé avec les communes, des espaces à enjeux routier fort ont été identifiés. Ces derniers pourront faire l'objet d'une réflexion sur la pose d'écrans anti-bruit. En s'appuyant sur ce diagnostic, une stratégie de déploiement des écrans anti-bruit pourra être mise en œuvre.

Les écrans anti-bruit peuvent être réalisés avec différentes matières (béton, plastique, fibre de coco, etc.) et ils peuvent également être végétalisés. Cette végétalisation permet une plus grande intégration paysagère et bénéficie aussi à la biodiversité.

Bilan provisoire 2024

En 2022, construction d'un écran bois sur glissière en béton armé élargie le long de la RM37, porte de Tours à la Riche, sur une longueur de 344 m ; mur anti-bruit installé route de Monts à Joué lès Tours dans le cadre de la requalification de la voie.

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres



Indicateurs de suivi

- Mesures acoustiques avant / après
- Nombre de requêtes des usagers par an

Cobénéfices



Amélioration de la biodiversité et du paysage

1.2. Réparer les écrans anti-bruit

Objectifs

- S'assurer d'une efficacité maximale
- Prévenir l'usure des écrans

Description

Plusieurs kilomètres d'écrans acoustiques sont déjà en place sur le territoire métropolitain, et ce depuis de plusieurs années pour certains. L'efficacité d'un écran diminue si ce dernier est abîmé, dégradé. Les anciens écrans anti-bruit feront l'objet d'un diagnostic puis de travaux si nécessaire. Cela permettra de s'assurer de leur efficacité et d'offrir la meilleure protection possible aux habitants.

Bilan provisoire 2024

Pas de nouvelles actions.

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres



Indicateurs de suivi

- Mesures acoustiques avant / après

Cobénéfices



Economie financières et de matériaux

1.3. Mettre en oeuvre des enrobés phoniques

Objectifs

- Réparer les routes abimées avec des matériaux adaptés à la réduction du bruit

Description

Le revêtement des chaussées a un impact non négligeable sur les nuisances sonores.

Une différence est déjà observée entre un revêtement ancien et un revêtement neuf. Les revêtements nouveaux entraineront une nuisance plus faible qu'un revêtement particulièrement ancien.

De plus, il existe aujourd'hui des enrobés plus performants. Ces derniers sont conçus pour absorber de façon plus importante le bruit des véhicules.

Tours Métropole Val de Loire utilise ce type de revêtements systématiquement pour les deux fois deux voies.

Bilan provisoire 2024 :

En 2022, enrobés phoniques sur la RM37 (périphérique) entre Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours et la Riche sur 70 600 m2 et sur la RM751, entre Joué-lès-Tours-Ballan-Miré sur 26 800 m2.

En 2023, enrobés phoniques sur la RM37 entre la Riche et Fondettes sur 37 200 m2.

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres



Indicateurs de suivi

- Linéaire d'enrobé phonique en km
- Mesures acoustiques avant /après

Cobénéfices



Réduction du ruissellement et confort de conduite

1.4. Mieux gérer les vitesses

Objectifs

- Adapter les vitesses des routes afin de diminuer les nuisances

Description

La vitesse des véhicules est corrélée aux nuisances sonores qu'elles produisent. Ainsi, plus un véhicule roulera vite, plus il produira de bruit. La gestion des vitesses est un bon moyen de réduire les nuisances sonores.

Les espaces identifiés comme un enjeu routier fort feront l'objet d'une réduction de vitesse, si nécessaire. Cela peut être particulièrement adapté dans les lieux où il n'est pas possible de créer des écrans acoustiques pour des raisons techniques.

Bilan provisoire 2024

Engagement du plan d'apaisement de la commune de Tours : préparation d'un nouveau plan de circulation privilégiant les modes de déplacement doux et limitant les vitesses et donc les nuisances sonores sur tronçons problématiques (identification cartographique associant les habitants). TMVL est associée à ce plan concernant les voies métropolitaines de la ville. Opérations engagées à Tours :

- Création d'écluses sur l'avenue de la République et la rue du plat d'Étain
- Fermeture de certaines rues aux abords des écoles
- Mise en place d'un nouveau plan de circulation sur le quartier des Deux Lions.
- création de la vélorue d'Entraigues.

Pilotage



Les communes métropolitaines



PARTENAIRE

Tours Métropole
Val de Loire



Indicateurs de suivi

- Mesures acoustiques avant / après

Cobénéfices



Réduction des accidents et développement d'espaces apaisés

Axe 1

La route

1.5. Refaire les enrobés de l'autoroute

Objectifs

- Refaire les routes avec des matériaux adaptés à la réduction du bruit

PILOTAGE



Vinci Autoroutes

Description

Cofiroute a investi dans son réseau autoroutier au cours du 2nd trimestre 2021. Le concessionnaire a réalisé la réfection de l'enrobé de la portion de l'autoroute A10 traversant la métropole de Tours. Ce nouvel enrobé phonique doit permettre de réduire les nuisances sonores.



PARTENAIRE

Tours Métropole Val de Loire

Bilan provisoire 2024

Dans le cadre des travaux prévus, des enrobés phoniques ont été réalisés dans le sens Paris-Bordeaux sur l'autoroute A10, entre la sortie Vouvray-Sainte-Radegonde (n°20) et la sortie Tours-Centre (n°21). Par ailleurs un programme d'entretien et de rénovation de 6 viaducs, 11 ponts et 12 km de chaussée (6 km dans chaque sens) ont également contribué à la baisse du niveau acoustique de l'autoroute et de ses dessertes.



Indicateurs de suivi

- Linéaire en enrobé phonique

Cobénéfices



Confort sonore des riverains

Axe 1

Route

1.6. Mettre en oeuvre la convention Bas Carbone Tours Métropole Val de Loire - Vinci Autoroute

Objectifs

- Agir avec le gestionnaire d'infrastructures sur des projets communs

Description

Depuis plusieurs années, Tours Métropole Val de Loire s'implique dans la transition écologique et, notamment, dans la mobilité décarbonée. Dans ce cadre, la Métropole porte de nombreuses opérations : création de lignes de tramway, amélioration des aires de covoiturage, politique cyclable, réduction du bruit, etc.

TMVL et Vinci Autoroutes ont souhaité travailler ensemble sur ces politiques de mobilité décarbonées grâce à une convention d'études.

Cette convention prévoit de réfléchir, entre autre chose, sur les modalités de réduction des nuisances sonores.

A titre d'exemple, une expérimentation a été réalisée en 2020 avec la mise en place d'un mur anti-bruit photovoltaïque.

Bilan provisoire 2024

Engagement partenarial confirmé entre l'Etat, Vinci Autoroutes et TMVL pour des travaux de pose de panneaux acoustiques le long de l'autoroute A10.

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire

Vinci Autoroutes



PARTENAIRES

Les communes membres



Indicateurs de suivi

- Les différentes actions menées

Cobénéfices



Amélioration de la qualité de l'air, de la biodiversité
et économie de ressources

1.7. Réaménager les voiries

Objectifs

- **Prise en compte du bruit dans les espaces de travaux**

Description

A l'échelle métropolitaine, les réaménagements de voirie (nouveaux ronds-points, nouveaux espaces, etc.) sont fréquents. Ces projets concernent des voiries importantes avec des nuisances sonores non négligeables. C'est pourquoi ces projets intègrent la réalisation de mesures acoustiques avant et après le projet afin de s'assurer qu'ils prennent en compte les nuisances et les réduisent autant que possible.

Bilan provisoire 2024

Toutes les grosses opérations de voirie métropolitaine- Liaison Luynes Fondettes, réfection de la M 751 (route de Savonnières)-comportent des mesures de bruit entraînant des mesures d'adaptation. De même pour les opérations importantes de voiries internes au périphérique.

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres



Indicateurs de suivi

- **Mesures acoustiques avant /après**

Cobénéfices



Amélioration du paysage, développement d'espaces apaisés
et végétalisation

1.8. Créer de nouveaux espaces de covoiturage

Objectifs

- Réaliser des espaces permettant de changer de moyens de transports
- Réduire l'usage de la voiture

Description

Le développement du covoiturage et de nouvelles aires de covoitages permet de réduire le nombre de véhicules en circulation, et ainsi les nuisances sonores qu'ils produisent.

Depuis plusieurs années, des aires de covoitages ont vu le jour sur le territoire métropolitain, et cet effort sera poursuivi.

Bilan provisoire 2024

Convention depuis 2022 entre SMT et Blablacar Daily pour participation financière aux déplacements Blablacar en partance du territoire (2 à 30 km). En parallèle, structuration départementale du covoiturage avec à terme un schéma départemental des aires de covoiturage avec services associés;

Par ailleurs, piloté par la Région Centre Val de Loire et TMVL, le Service Express Régional Métropolitain a en charge la structuration en cours d'un réseau intermodal autour de l'étoile ferroviaire tourangelle (train-covoiturage-vélo-TEC).

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres



Indicateurs de suivi

- nombre d'aires de covoiturage créées chaque année
- -nombre de véhicules en covoiturage chaque année
- -nombre de personnes en moyenne dans chaque voiture de covoiturage chaque année

Cobénéfices



Amélioration de la qualité de l'air, économie de carburant, végétalisation et sociabilisation

Axe 1

La route

1.9. Former les agents métropolitains à l'éco-conduite

Objectifs

- Réduire les nuisances sonores par une conduite plus souple

Description

L'éco-conduite, soit une conduite plus fluide, plus souple, permet de réduire le bruit émis par les véhicules. Les accélérations et les freinages marqués entraînent des nuisances sonores plus importantes.

Tours Métropole Val de Loire forme ses agents à l'éco-conduite, notamment les agents de la collecte des déchets. Cela permet, certes, de réduire les nuisances sonores mais également d'améliorer la sécurité de tous et diminuer l'émission de CO2.

Bilan provisoire 2024

Pas de nouvelle action.

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire



PARTENAIRE



Indicateurs de suivi

- Nombre d'agents formés
- Consommation moyenne par véhicule métropolitain chaque année

Cobénéfices



Amélioration de la qualité de l'air, économie de carburant et partage de connaissances

1.10. Installer des radars sonores pédagogiques

Objectifs

- Comprendre les nuisances provoquées par les véhicules

Description

Les radars sonores, comme les radars de vitesse pédagogique, permettent aux usagers de prendre conscience du niveau sonore émis par leur véhicule (mesuré en décibels).

Ces radars se présentent sous la même forme que ceux pour la vitesse. Une accélération forte ou des freinages très marqués produiront des décibels élevés. Ces radars démontreront visuellement la gêne occasionnée par les véhicules, laquelle ne se ressent pas forcément dans l'habitacle.

Bilan provisoire 2024

Non engagé

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres



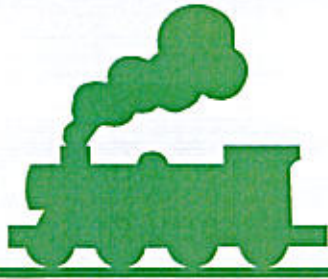
Indicateurs de suivi

- Nombre de radars installés par an
- Mesures bruit avant / après

Cobénéfices



Réduction des accidents, développement d'espaces apaisés et sensibilisation au bruit



Axe 2

Les Mobilités

2.1. Favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

Objectifs

- Diminuer les nuisances routières
- Favoriser les transports en commun

Description

Les nuisances sonores routières sont les plus importantes sur le territoire métropolitain et les plus ressenties par la population.

La réduction des déplacements routiers est donc l'une des options possibles pour diminuer ces nuisances. Plusieurs parkings relais existent sur le territoire de la Métropole.

L'importance du réseau de transports en commun et du réseau ferroviaire permet également de limiter l'impact routier.

Bilan provisoire 2024

Cette action constitue l'axe principal du Plan De Mobilités (PDM) métropolitain qui sera approuvé début 2026 et qui a donc pour projets :

- le développement du nombre de stations et de voitures en autopartage.
- la réalisation prévue d'une 2ème ligne de tramway et d'une 2ème ligne de BHNS pour une mise en service en 2028.

PILOTAGE



Syndicat des Mobilités de Touraine



PARTENAIRE

Tours Métropole Val de Loire



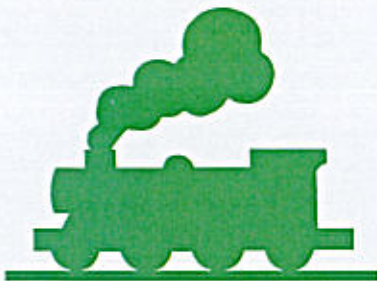
Indicateurs de suivi

- Données de l'observatoire des mobilités, comparaison part du transports en commun avec l'individuel

Cobénéfices



Amélioration de la qualité de l'air, réalisation d'économies et développement d'espaces apaisés



Axe 2

Les Mobilités

2.2. Créer la deuxième ligne de tramway

Objectifs

- Améliorer l'offre de transports en commun par un mode de transport doux

Description

Après la première ligne de tramway en 2013, Tours Métropole Val de Loire investit dans une deuxième ligne. La première a permis de réduire les nuisances sonores liées aux voitures dans les zones traversées par le tramway. Cela a été confirmé par une étude acoustique réalisée après la première ligne.

Avant et après la création de la deuxième ligne seront réalisées deux études acoustiques qui permettront de quantifier les changements liés au tramway.

Par ailleurs, la deuxième ligne entraînera aussi une diminution des nuisances sonores car elle réduit la place des véhicules et augmente celle du tramway, moins bruyant que les voitures, notamment sur les espaces végétalisés.

Bilan provisoire 2024

- Dépôt de la Déclaration d'Utilité Publique de la 2ème ligne de tramway début 2024.
- Enquête publique prévue en septembre 2024
- Travaux prévus de 2025 à 2028
- Livraison de la 2ème ligne en 2028 avec la 2ème ligne de BHNS.

PILOTAGE



Syndicat des Mobilités de
Touraine



PARTENAIRES

Tours Métropole
Val de Loire et les communes
membres



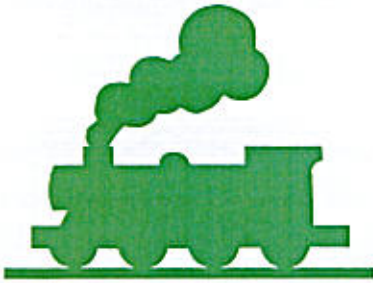
Indicateurs de suivi

- Mesures de bruit
avant/après

Cobénéfices



Amélioration de la qualité de l'air, de la biodiversité et
végétalisation



Axe 2

Les Mobilités

2.3. Moderniser la ligne Tours-Loches

Objectifs

- Améliorer la ligne avec un changement des rails

Description

Depuis novembre 2021, jusqu'à juin 2022, SNCF Réseau modernise la ligne Tours-Loche. Cette modernisation, consiste notamment à remplacer les rails par des longs rails soudés sur près de 27 kms notamment sur la Métropole de Tours à partir de Chambray les Tours en direction de Loches. Le remplacement d'une voie usagée ou d'une partie de ses constituants (rails, traverses, ballast) par une voie neuve apporte des gains significatifs en matière de bruit. Ainsi l'utilisation de longs rails soudés (LRS) réduit les niveaux d'émission de -3dB(A) par rapport à des rails courts qui étaient classiquement utilisés.

Par ailleurs, le platelage de plusieurs passages à niveau sera changé contribuant à une diminution du bruit au passage des véhicules. De plus, plusieurs ouvrages d'art (ponts rails) vont être remplacés, dont le pont situé à Joué les Tours.

Enfin, l'émission sonore d'une voie ferrée résulte d'une combinaison entre le matériel roulant et l'infrastructure. Sa réduction peut ainsi passer par des actions sur le matériel roulant, dont l'autorité organisatrice des mobilités (AOM) est la Région Centre-Val de Loire pour les trains régionaux.

PILOTAGE



SNCF Réseau



PARTENAIRE



Indicateurs de suivi

- Réouverture de la ligne à la circulation ferroviaire

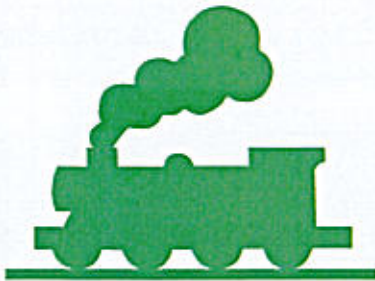
Bilan provisoire 2024

Une première phase de modernisation de la ligne Joué Les Tours-Loches déjà réalisé et sera poursuivie dès 2025/2026. Voir rapport joint en annexe : CONTRIBUTION DE SNCF RESEAU AU PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT DE LA METROPOLE DE TOURS
Echéance 4 : 2024-2028

Cobénéfices



Economie financières et de matériaux



Axe 2

Les Mobilités

2.4. Diagnostiquer les points noirs du bruit

Objectifs

- Identifier les points noirs de bruit pour pouvoir les réduire

Description

Dans le cadre des observatoires départementaux du bruit des infrastructures de transports terrestres, SNCF Réseau réalise un diagnostic des Points Noirs du Bruit sur les voies ferrées classées. En Indre et Loire, cette identification a eu lieu fin 2009. Une mise à jour est prévue sur l'année 2022/2023 dans le cadre du plan de relance.

Les éventuelles opérations ultérieures de résorption ne peuvent se réaliser que dans le cadre d'un partenariat financier, notamment avec les collectivités territoriales.

Bilan provisoire 2024

L'identification des points noirs du bruit, engagée, qui s'achèvera au 3^e trimestre 2024. Voir rapport joint en annexe :

CONTRIBUTION DE SNCF RESEAU AU PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT DE LA METROPOLE DE TOURS

Echéance 4 : 2024-2028

PILOTAGE



SNCF Réseau



PARTENAIRE



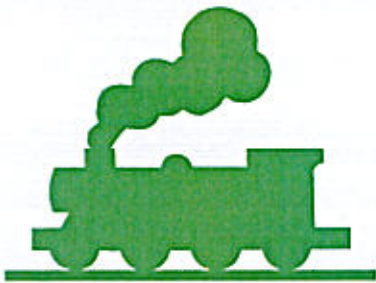
Indicateurs de suivi

- Diagnostic et futures actions en découlant

Cobénéfices



Confort sonore des voyageurs



Axe 2

Les Mobilités

2.5. Améliorer les déplacements sub-urbains et inter-urbains

Objectifs

- Diminuer les nuisances routières
- Favoriser les transports en commun

Description

Les transports en commun en dehors de l'agglomération peuvent aussi contribuer à réduire le trafic.

Le réseau "Remi" (REseau de Mobilité Interurbaine) est le réseau d'autocars géré par la région Centre Val de Loire. Il permet de desservir les territoires inter-urbains. La Région a également repris sous l'appellation "Remi", les anciens trains intercités régionaux.

Bilan provisoire 2024

Le périmètre est resté stable, mais la consistance de l'offre a évolué, avec notamment:

Doublement de la desserte ferroviaire Tours-Loches, renforcement de la desserte ferroviaire Tours-Chinon, systématisation des arrêts Montlouis entre Tours et Orléans, création de trains rapides aux heures de pointe entre Tours et Orléans.

Concernant les trains Rémi Express, le matériel a été entièrement renouvelé par des trains neufs et offrant un haut niveau de confort

Concernant les cars Rémi, les évolutions ont surtout porté sur la qualité du service (nouveaux services de vente à distance, information en temps réel, emport estival de vélos sur la ligne C Tours-Amboise et extension de service au dimanche sur cette ligne.

Enfin, la Région porte, en lien avec l'Etat, le Département, la Métropole, et les Communautés de Communes de Touraine, un projet de Service Express Régional Métropolitain, visant à définir toutes les mesures partenariales permettant un report modal fort vers les mobilités durables.

PILOTAGE



Région Centre Val
de Loire



PARTENAIRE



Indicateurs de
suivi

- Nombre de voyageurs par an
- Nombre de véhicule en circulation par an

Cobénéfices



Amélioration de la qualité de l'air, réalisation d'économies et développement d'espaces apaisés



Axe 3

La rue

3.1. Piétonniser les espaces

Objectifs

- Augmenter les surfaces de zones piétonnes

Description

Les zones piétonnes sont des zones dans lesquelles uniquement les piétons, vélos ou trottinettes peuvent circuler. Ces zones ne produisent pas de nuisances sonores liées aux infrastructures de transports (voitures, trains, avions, etc.).

La création de zones piétonnes sur un espace anciennement mixte (voitures, vélos et piétons) entraînera une diminution du bruit.

Bilan provisoire 2024

Opérations de piétonnisation dans plusieurs communes, notamment Joué-lès-Tours, Fondettes ou Saint-Avertin. En 2022 notamment, aménagement de la place du Grand marché à Tours et piétonnisation totale de la zone piétonne du vieux Tours par pose de bornes.

PILOTAGE



Tours Métropole Val de Loire et les communes



PARTENAIRES

Les communes membres



Indicateurs de suivi

- surface totale des zones piétonnes mesurée chaque année
- mesures avant et après travaux

Cobénéfices



Amélioration de la santé, développement d'espaces apaisés, végétalisation de la ville et amélioration du paysage



Axe 3

La rue

3.2. Favoriser la pratique de la marche à pieds

Objectifs

- Promouvoir des modes de déplacements doux

Description

La marche à pieds, au même titre que le vélo, est une mobilité douce et non bruyante. C'est donc aussi un mode de mobilité à favoriser pour réduire les nuisances sonores. Les opérations de piétonisation de certains espaces sont une étape de cette favorisation. En outre, il faut également des parcours sécurisés où les piétons sont protégés.

Bilan provisoire 2024

Des aménagements favorisant la marche à pieds avec piétonisation de plusieurs secteurs ont été réalisés dans plusieurs communes

PILOTAGE



Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres
Les associations sportives



Indicateurs de suivi

- nombre d'actions menées chaque année
- nombre de personnes touchées chaque année
- enquête qualitative sur la perception de la marche en ville et en bourg

Cobénéfices



Amélioration de la santé, de la qualité de l'air, de la sécurité routière et développement d'espaces apaisés



Axe 3

La rue

3.3. Améliorer le réseau cyclable métropolitain

Objectifs

- Augmenter le nombre de pistes cyclables
- S'assurer de la sécurité de ces pistes

Description

Un réseau de pistes cyclables étendu et sécurisé permettra que plus d'usagers utilisent ces pistes. Ces itinéraires sont regroupés dans le plan vélo urbain métropolitain. Cet outil permet de faciliter les déplacements au quotidien. Il répertorie les itinéraires, les espaces sécurisés pour stationner votre vélo, les consignes de sécurité etc. Tours Métropole Val de Loire a voté en 2022 un plan cyclable ambitieux.

Le développement de nouvelles pistes sur le territoire métropolitain permet de faciliter une bascule des usages entre la voiture et le vélo, tout en réduisant les nuisances sonores.

Plusieurs nouvelles pistes ont été créés en 2021 sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire, notamment entre Tours et Fondettes. Ce développement doit se poursuivre sur les années suivantes.

Et des pistes urbaines, notamment à Tours, se développent également.

Bilan provisoire 2024

Le schéma directeur cyclable métropolitain a été approuvé le 28 février 2022. Il prévoit la réalisation à terme de 350 km d'itinéraires cyclables à haut de niveau de service constituant le réseau cyclable structurant (RCS). TMVL a engagé la mise en œuvre d'une première tranche portant sur 110 km d'itinéraires (7 itinéraires sur les 13 prévus au schéma) et une passerelle sur le Cher dédiée aux modes actifs, qui sera mise en service à l'horizon 2026 et contribuera au report modal et à la réduction des nuisances sonores générées par les modes de déplacement motorisés.

Depuis 2021, environ 10 km de réseau cyclable structurant ont été aménagés. Des investissements conséquents sont prévus en 2024, 2025 et 2026 pour atteindre l'objectif des 110 km à livrer d'ici fin 2026.

Deux opérations cyclables d'envergure à Tours : réaménagement du giratoire Saint Sauveur et création de la vélorue d'Entraigues. En 2024, un grand nombre de rues bénéficieront d'aménagements cyclables et deux nouveaux quartiers d'un plan de circulation visant à réduire le transit : les Douets et Velpeau /Sanitas/ Beaujardin.

PILOTAGE



Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRE

Les communes membres
Associations sportives



Indicateurs de suivi

- linéaire total de pistes et bandes cyclables mesuré chaque année
- comparaison de mesures acoustiques ex-ante et ex-post après travaux de réaménagement

Cobénéfices



Amélioration de la santé, de la qualité de l'air, de la sécurité routière et développement d'espaces apaisés



Axe 3

La rue

3.4. Améliorer les infrastructures liées à la pratique cyclable

Objectifs

- Améliorer l'intermodalité
- Offrir des solutions sécurisées pour les cyclistes

Description

L'accompagnement du développement du vélo s'effectue aussi par l'offre d'espace où laisser son vélo. De nouveaux abris vélos accompagnent donc le développement des pistes cyclables. Un abri vélo grande capacité a ainsi vu le jour à côté de la gare de Tours en 2021. Un autre abri vélo de ce type existe à Saint-Pierre-des-Corps près de la gare.

Bilan provisoire 2024

15 parkings vélos sécurisés sur la Métropole, soit 700 places ; plusieurs aménagements de cyclos parcs dans les parkings métropolitains concédés.

Gros projet de vélostation à la gare de Tours.

Offre étoffée de location de longue durée de vélo par Velocity.

Projet de vélos en libre-service : 1 600 vélos prévus dont 1 100 en VAE.

PILOTAGE



Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres



Indicateurs de suivi

- nombre d'actions menées chaque année
- nombre de personnes touchées chaque année
- enquête qualitative sur la perception de du vélo en ville et en bourg

Cobénéfices



Amélioration de la qualité de l'air, de la sécurité routière et développement d'espaces apaisés



Axe 3

La rue

3.5. Améliorer l'accessibilité des zones de calme

Objectifs

- Permettre à tous les habitants de profiter des espaces de calme

Description

Les zones de calme, comme définies dans le diagnostic du PPBE, sont des zones dans lesquelles les nuisances sonores sont très faibles ou inexistantes. Ce sont des lieux de repos pour les habitants et pour la faune et la flore.

Les zones de calme sont des espaces pour tous. C'est pour cela que dans ce PPBE, elles sont situées dans les espaces publics, bien que la liste ne soit pas exhaustive. Ces espaces doivent être accessibles à tous y compris aux personnes à mobilités réduites.

Bilan provisoire 2024

Les espaces de calme identifiés correspondent aux parcs et jardins des villes de TMVL. Depuis 2022, de nouveaux espaces de jardins ont été créés dans de nombreux quartiers (voir infra), améliorant l'accessibilité de chacun de ces lieux par leur proximité.

PILOTAGE



Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres
Les associations naturalistes



Indicateurs de suivi

- surface totale mesurée chaque année
- enquête qualitative de ressenti des habitants en début et fin de PPBE

Cobénéfices



Amélioration de la santé mentale et physique par l'accès à des espaces apaisés et promotion d'une ville inclusive



Axe 3

La rue

3.6. Mieux végétaliser de la ville

Objectifs

- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Diminuer les nuisances par la présence de la végétation

Description

Les espaces de calme, comme les parcs urbains, sont des endroits végétalisés dans lesquels les nuisances sonores sont peu ou pas nombreuses. La végétalisation de la ville, par des espaces publics, ou des toitures, ou des façades végétalisés, est un moyen de réduire les nuisances sonores.

Par ailleurs, la végétalisation a beaucoup d'autres bénéfices comme la création d'îlots de fraîcheur pendant les périodes de fortes chaleurs, une meilleure qualité de l'air, une meilleure qualité de vie par les habitants.

Bilan provisoire 2024

Près de 25 000 m² végétalisés en 2022 ; Plus de 20 000 m² en 2023,
Soit près de 50 000 m² végétalisés en secteur urbain.

Pilotage



Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres
Les associations naturalistes



Indicateurs de suivi

- surface totale mesurée chaque année
- mesures de bruit avant et après travaux

Cobénéfices



Amélioration de la qualité de l'air, de la santé, de la biodiversité et du paysage



Axe 3

La rue

3.7. Créer des façades d'immeubles anti-bruit

Objectifs

- Diminuer les nuisances dans les habitations

Description

Tout comme la végétalisation de la ville, la végétalisation des façades d'immeubles peut diminuer les nuisances sonores et également apporter d'autres bénéfices. La réalisation d'écrans végétaux anti-bruit n'est pas encore une technologie complètement aboutie.

Tours Métropole Val de Loire conduira une étude sur l'opportunité de réaliser de tels écrans sur des façades de bâtiments publics.

Bilan provisoire 2024

Non engagé.

Pilotage



Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres
Les associations naturalistes



Indicateurs de suivi

- Résultats de l'étude d'opportunité sur la végétalisation des façades

Cobénéfices



Amélioration de la biodiversité, du paysage, de la végétalisation et de la qualité de l'air



Axe 3

La rue

3.8. Équiper un véhicule avec des capteurs sonores

Objectifs

- Avoir des données en temps réel

Pilotage



Tours Métropole Val
de Loire

Description

La Métropole s'équippa d'un véhicule avec différents capteurs sonores. Ce capteur permettra de réaliser les mesures de bruit chez les habitants, mais aussi des mesures en temps réel. Cela permettrait d'enrichir les cartes stratégiques du bruit.



PARTENAIRE

Bilan provisoire 2024

Non engagé.



Indicateurs de
suivi

- Nombre de mesures réalisées

Cobénéfices



Amélioration de la qualité de l'air



Axe 3

La rue

3.9. Réduire les nuisances autour des écoles

Objectifs

- Diminuer les nuisances sonores dans les établissements sensibles

Description

Les écoles sont des lieux qui sont bruyants intérieurement mais qui doivent être préservées des nuisances sonores extérieures.

Certaines écoles métropolitaines expérimentent la rue sans voiture. Les enfants sont alors parfaitement en sécurité devant le bâtiment et ne subissent pas les nuisances sonores des voitures à proximité de l'école.

L'intérieur des écoles est aussi pris en compte avec plus de végétalisation dans les cours d'école. Et des aménagements dans les espaces communs, comme le réfectoire, afin de protéger les enfants du bruit.

Bilan provisoire 2024

Dans le cadre du plan d'apaisement de la Ville de Tours, fermeture de certaines rues aux abords des écoles. Par ailleurs, un grand nombre de cours d'école ont été végétalisés et semblent moins bruyants. Des mesures de bruit viendront confirmer ce ressenti.

Pilotage



Les communes membres



PARTENAIRE

Tours Métropole Val de Loire



Indicateurs de suivi

- nombre d'établissements concernés chaque année
- nombres d'utilisateurs concernés chaque année
- enquête qualitative de ressenti en début et fin de PPBE

Cobénéfices



Amélioration de la santé, de la qualité de l'air, de la sécurité et développement d'espaces apaisés



Axe 4

L'agora

4.1 Créer un programme d'animations sur les sites d'éducation à l'environnement

Objectifs

- **Sensibiliser le public aux nuisances sonores**

Description

La Gloriette, espace naturel d'éducation à l'environnement, propose des animations pour tout public sur différents sujets en lien avec l'environnement. Dans les sujets de ces animations, la lutte contre les nuisances sonores est abordée.

La thématique traitée peut aller de la découverte du son à celle du bruit et de ses impacts sur la santé mais aussi des différents moyens de s'en préserver.

Bilan provisoire 2024

Depuis 2022, et même avant, un certain nombre d'animations – portées par TMVL, certaines communes et différentes associations- de découverte de la nature en contexte nocturne permettent de faire apprécier au public le silence comme condition d'observation de la biodiversité.

Pilotage



Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRE



Indicateurs de suivi

- Nombre de personnes sensibilisées par animations
- Nombre d'animations par an
- Enquête de satisfaction après chaque animation

Cobénéfices



Partage de connaissances, sensibilisation au bruit et sociabilisation



Axe 4

L'agora

4.2 Faire adopter par le public des zones de calme

Objectifs

- Avoir le point de vue des riverains sur les zones de calme

Description

A l'aide de l'application métropolitaine « TM Tours » et de la géolocalisation, il sera proposé de valider certains espaces comme « zone de calme ». Cela permettra, en plus de l'avis des communes et de l'analyse des cartes, d'avoir une vue des espaces qui seront plébiscités comme zone de calme par les usagers.

Bilan provisoire 2024

Engagé, notamment à travers la mise en place de zone piétonne et de plan locaux d'apaisement : participation des comités de quartier, en précisant que les zones de calme sont plus des zones d'apaisement.

Pilotage



Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRE

Le public



Indicateurs de suivi

- Nombre de zones identifiées chaque année
- Nombres d'usagers contributeurs chaque année

Cobénéfices



Partage de connaissances et développement espaces apaisés



Axe 4

L'agora

4.3. Créer un parcours sonores

Objectifs

- Sensibiliser aux différents types de bruit

Description

Un parcours sonore, comme un parcours sensoriel, fait découvrir différents sons du lieu, naturel ou urbain, et fait découvrir cet espace d'une autre manière.

Un parcours de ce type sera mis en place sur le territoire métropolitain.

Bilan provisoire 2024

Non engagé.

Pilotage



Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres



Indicateurs de suivi

- nombre de parcours créés chaque année
- enquête qualitative auprès des habitants

Cobénéfices



Sensibilisation au bruit et sociabilisation



Axe 4

L'agora

4.4. Créer des cartes mentales par quartier

Objectifs

- Comprendre les habitants et leur perception du bruit

Description

Le but de cette action est de faire réaliser aux habitants des cartes mentales de leur quartier ou de leur ville. Au même titre que l'action « Validation par le public des zones de calme », l'analyse de ces cartes donnera une vision représentative des sources de bruit les plus gênantes pour les habitants des quartiers ou de la ville.

Cela pourra venir confirmer ou infirmer les résultats des cartes et des analyses communales.

Bilan provisoire 2024

Non engagé.

Pilotage



Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRE

Le public



Indicateurs de suivi

- Nombre de cartes réalisées chaque année,
- Evaluation de l'écart entre la perception et la réalité.

Cobénéfices



Partage des connaissances et sociabilisation



Axe 4

L'agora

4.5. Organiser des heures silencieuses dans les lieux de consommation

Objectifs

- Permettre à tous les publics de se sentir à l'aise

Pilotage



Tours Métropole Val de Loire

Description

Certains types de population sont plus sensibles aux bruits élevés ou aux fortes lumières.

Cette action mettra en place dans les supermarchés volontaires une « Heure silencieuse ». Le concept est simple : pendant une heure, les musiques, annonces aux micros, etc, sont suspendues dans le magasin. Les publics sensibles peuvent ainsi faire leur course sans stress supplémentaire.



PARTENAIRES

Acteurs privés



Indicateurs de suivi

- Nombre d'heures silencieuses par an,
- Nombre de partenaires qui s'engagent,
- Nombre de clients touchés par an

Bilan provisoire 2024

Engagé dans certains supermarchés, Monoprix, notamment.

Cobénéfices



Développement d'une ville plus inclusive



Axe 4

L'agora

4.6. Mesurer des décibels en temps réel (école, salle de concert, de cinéma, etc.)

Objectifs

- Permettre à tous de se rendre compte de son exposition au bruit

Description

Certains espaces sont bruyants, comme les salles de concert ou les écoles, mais une fois à l'intérieur, il n'est pas forcément évident d'évaluer à quel point.

L'installation de petits appareils pouvant retranscrire en direct le nombre de décibels peut-être un bon moyen de le détecter.

Certaines salles de concert utilisent déjà cette technologie. Cela peut par la même occasion permettre de prévenir le public avant les événements des différents niveaux déjà recensés dans ces lieux.

Bilan provisoire 2024

Engagé dans certaines salles de concert : notamment le Temps Machine (Joué-lès-Tours), le Délirium (Tours).

Pilotage



Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

Acteurs privés



Indicateurs de suivi

- Nombre d'établissements mettant ce processus en oeuvre

Cobénéfices



Partage des connaissances et sensibilisation au bruit



Axe 5

La mairie

5.1. Créer un label bruit

Objectifs

- Pouvoir repérer les espaces dans lesquels une attention a été apportée à la gestion des nuisances

PILOTAGE



Tours Métropole Val de Loire

Description

Certains travaux de réaménagement peuvent améliorer la qualité de vie en diminuant les nuisances sonores.

Ces espaces pourront, au vu de leur gestion des nuisances sonores, demander le label bruit.

Ce dernier sera accordé en fonction du niveau sonore de ces espaces, éventuellement avant et après travaux, il prendra en compte aussi les différentes études, ou l'attention apportée à cette problématique.



PARTENAIRES

Les communes membres



Indicateurs de suivi

- Nombre de labels accordés
- Cartographie des espaces

Bilan provisoire 2024

Non engagé.

Cobénéfices



Développement d'une ville plus inclusive et sensibilisation au bruit

Axe 5

La mairie

5.2. Garantir la compatibilité du PPBE avec les autres documents de planification à l'échelle territoriale

Objectifs

- S'assurer de la prise en compte des nuisances sonores dans tous les documents de planification

Description

Le PPBE est un document qui doit être compatible avec les autres documents de planification territoriale.

Ces documents prônent dans certains de leurs chapitres une gestion apaisée des nuisances sonores.

Cette action passera par une sensibilisation préalable à la thématique du bruit des agents métropolitains en charge du pilotage de ces documents de planification.

Bilan provisoire 2024

En cours : avant même l'effort de sensibilisation prévu, on constate d'ores et déjà la compatibilité entre PPBE, PCAET et SDV (schéma directeur vert) et probablement celle du futur PDM, les objectifs de végétalisation et d'alternative à la voiture individuelles conduisant à une convergence des actions et des effets.

PILOTAGE



Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRES

Les producteurs de documents de planification



Indicateurs de suivi

Cobénéfices



Partage des connaissances et sensibilisation au bruit



Axe 5

La mairie

5.3. Suivre la réalisation les CSB et PPBE de l'Etat

Objectifs

- Respecter la directive européenne 2002/49/CE

PILOTAGE



La Direction Départementale
des Territoires

Description

Les autres gestionnaires d'infrastructures, comme la Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire (services de l'Etat), réalisent également des Cartes Stratégiques du Bruit et des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement. Les documents sont accessibles sur les sites internet des autres gestionnaires.



PARTENAIRE



Indicateurs de suivi

- CSB et PPBE de la Direction Départementale des Territoires

Bilan provisoire 2024

Engagé.

Cobénéfices



Partage des connaissances et sociabilisation

Axe 5

La mairie

5.4. Cartographier les nuisances environnementales

Objectifs

- Permettre au public de visualiser les nuisances environnementales qu'il peut subir
- Avoir un outil d'aide à la décision à destination des services métropolitains sur les nouveaux projets

Description

Les nuisances sonores ne sont pas les seules nuisances auxquelles sont exposés les riverains. D'autres nuisances existent : les ondes électromagnétiques, la pollution de l'air ou encore la pollution lumineuse.

Tours Métropole Val de Loire souhaite mettre en place une cartographie de toutes ces nuisances : cela permettra de réaliser des diagnostics plus fins afin de savoir où mener des actions prioritaires. De plus, cela permettra aux habitants d'avoir une vision plus précise de leur environnement et de leur santé environnementale.

Bilan provisoire 2024

Non engagé.

PILOTAGE



Tours Métropole Val de Loire



PARTENAIRE



Indicateurs de suivi

- Mise en place de la cartographie sur le site internet

Cobénéfices



Amélioration des connaissances, de la santé et sensibilisation aux nuisances



Axe 5

La mairie

5.5. Cartographier les espaces de calme

Objectifs

- Permettre au public de visualiser les espaces de calme métropolitains
- Réfléchir à la mise en place des politiques de préservation de ces espaces

PILOTAGE



Tours Métropole Val de Loire

Description

Les zones de calmes ont été identifiées par le PPBE. Une cartographie de ces espaces sera réalisée. Elle pourra, ensuite, être utilisée dans des études sur ces zones et sur leur rôle pour la biodiversité.

Cette cartographie pourra aussi être mise en ligne, les usagers pourront s'en servir pour trouver ces lieux.



PARTENAIRE



Indicateurs de suivi

- Mise en place de la cartographie sur le site internet

Bilan provisoire 2024

Non engagé

Cobénéfices



Amélioration des connaissances, sensibilisation et ville plus inclusive

5.6. Animer un réseau sur le bruit à l'échelle métropolitaine

Objectifs

- Pouvoir mobiliser les connaissances et compétences rapidement pour la réalisation des prochaines CSB et PPBE

PILOTAGE



Tours Métropole Val
de Loire

Description

Les services métropolitains travaillent ensemble tout au long de l'année afin de réduire les nuisances sonores. Ils sont particulièrement mobilisés à l'occasion de la réalisation des cartes stratégiques du bruit.

Maintenir ce réseau actif toute l'année et récolter les données régulièrement permettra d'avoir les informations rapidement pour réaliser les futures cartes.

Ce réseau permettra également, en cas de requêtes de riverains, de réagir vite et de savoir qui contacter pour obtenir les informations nécessaires à la réponse.



PARTENAIRE

Communes
membres



Indicateurs de
suivi

- Nombre de données récoltées pour les futures CSB

Bilan provisoire 2024

Réseau constitué.

Cobénéfices



Partage de connaissances et sociabilisation



5.7. Traiter les plaintes liées aux bruits de voisinage

Objectifs

- **S'assurer d'une gestion harmonieuse de toutes les plaintes liées aux nuisances sonores**

PILOTAGE



Les communes membres

Description

Les services communaux sont les gestionnaires du bruit de voisinage, c'est à dire qu'ils traitent les plaintes concernant cette nuisance et ce sont eux qui y apportent des solutions.

Des outils sont développés afin d'améliorer ce traitement : plateformes téléphoniques ou numérique, notamment.



PARTENAIRE

Tours Métropole Val de Loire



Indicateurs de suivi

Bilan provisoire 2024

Le travail de recensement est engagé dans plusieurs communes.

Cobénéfices



Amélioration de la santé



Axe 5

La mairie

5.8. Mettre en ligne des Cartes du Bruit Stratégiques interactives

Objectifs

- Pouvoir avoir une vision des nuisances sonores fluide et interactive

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire

Description

Une réflexion est menée afin de pouvoir proposer les cartes de bruit dans un format interactif. Cela engendrera une navigabilité plus fluide sur ces dernières et une plus grande lisibilité. Il permet de zoomer, de se déplacer dans les cartes, quartier par quartier. Et cela amène aussi une vision plus dynamique des enjeux.



PARTENAIRE



Indicateurs de suivi

- Nombre de personnes ayant consultées l'outil par an

Bilan provisoire 2024

Non engagé.

Cobénéfices



Amélioration des connaissances et sensibilisation aux nuisances



Axe 5

La mairie

5.9. Créer de nouveaux équipements publics et nuisances sonores

Objectifs

- S'assurer du respect des normes sur les nouveaux bâtiments métropolitains

Description

Chaque nouvel équipement public est soumis à des normes. Tours Métropole Val de Loire, pour tous ses nouveaux bâtiments, respecte la norme NFS 31-110 de Novembre 2005 - "Caractérisation et mesurage des bruits de l'environnement - grandeurs fondamentales et méthodes générales d'évaluation". Il est donc réalisé une étude qui évalue l'état sonore initial du site du projet de construction afin que le projet ne modifie pas cet état initial.

Tours Métropole veillera à respecter ces obligations réglementaires pour chaque nouveau projet.

Bilan provisoire 2024

TMVL procède à cette mesure de bruit initiale pour chaque projet en construction neuve et ce depuis 20 ans, et veille à ce que le projet ne modifie pas cet état initial.

L'équipe de maîtrise d'œuvre dispose des mesures et doit concevoir son projet afin de ne pas dégrader ce niveau de bruit ambiant. Elle fait systématiquement établir une note acoustique qui fixe les niveaux de performance des parois en conséquence.

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres



Indicateurs de
suivi

- Résultats des études avant et après travaux.

Cobénéfices



Amélioration de la santé

Axe 5

La mairie

5.10. Suivre les mesures de l'observatoire des mobilités

Objectifs

- Suivre les données récoltées par l'observatoire des mobilités

Description

Tours Métropole Val de Loire possède un observatoire des mobilités. Ce dernier permet de recenser toutes les données concernant la mobilité des usagers de la métropole. Cela prend en compte les données de trafic des voitures, mais aussi les données des transports en commun.

Cette banque de données montre les différentes évolutions du quotidien des mobilités, elle a été grandement utile pour la réalisation des cartes stratégiques du bruit. Et elle est un bon moyen de savoir comment évoluent les secteurs à enjeux.

Bilan provisoire 2024

Engagé.

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire



PARTENAIRE

Syndicat des Mobilités
de Touraine



Indicateurs de
suivi

Cobénéfices



Partage de connaissances



Axe 5

La mairie

5.11. Développer un observatoire des pollutions

Objectifs

- Suivre les différentes nuisances environnementales

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire

Description

Dans le même esprit que l'observatoire des mobilités, un observatoire des pollutions sera créé.

Celui-ci a vocation à recenser les différentes plaintes en matière de nuisances environnementales (air, bruit, lumière, ondes, ...). Ainsi ces données pourront être croisées avec la carte des nuisances environnementales. Cela permettra de croiser les connaissances mesurées et quantifiables avec le ressenti des administrés.



PARTENAIRE



Indicateurs de suivi

- Nombre de plaintes recensées,
- Rapport statistique des différentes pollutions tous les ans

Bilan provisoire 2024

Non engagé.

Cobénéfices



Partage de connaissances et amélioration de la santé

Axe 5

La mairie

5.12. Accompagner les services d'urbanisme en amont des projets

Objectifs

- S'assurer de la prise en compte des nuisances environnementales dans les nouveaux projets

Description

Les services métropolitains sont amenés à réaliser de nombreux projets d'aménagements. Ces projets (nouvelles habitations, de nouveaux bureaux, etc.), ont un impact sur les nuisances sonores. L'accompagnement en amont de ces projets permet de réfléchir aux meilleurs moyens de gérer ces nouvelles nuisances.

Bilan provisoire 2024

Engagé.

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire



PARTENAIRES

Les communes membres



Indicateurs de
suivi

- Nombre de projets réalisés avec accompagnement par an

Cobénéfices



Sensibilisation au bruit



Axe 5

La mairie

5.13. Réduire le bruit de la collecte du verre

Objectifs

- Réduire les nuisances lors de la collecte du verre

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire

Description

Les deux camions poubelles de Tours Métropole chargés de récupérer les verres sont équipés d'un caisson insonorisé. Cela permet de réduire fortement la nuisance quand les verres brisés sont transférés des poubelles aux camions.

Une amélioration de la gestion de ces matériels permettra de diminuer encore cette nuisance.



PARTENAIRE



Indicateurs de suivi

- Nombre de camions équipés

Bilan provisoire 2024

Pas d'action nouvelle.

Cobénéfices



Préservation de la qualité du sommeil



Axe 6

La nature

6.1. Lancer une étude bruit et biodiversité

Objectifs

- Mesurer l'impact du bruit sur la biodiversité métropolitaine

Description

Tours Métropole Val de Loire réalise plusieurs actions en faveur de la biodiversité. Cela s'étend de la préservation des espaces à l'approfondissement des connaissances sur la présence des différentes espèces.

Une étude permettra de mettre en lumière les espaces de conflits entre bruit et biodiversité et permettre ainsi de réfléchir à des actions de réduction.

Bilan provisoire 2024

Non engagé.

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire



PARTENAIRES

Les associations
environnementalistes



Indicateurs de
suivi

- Une cartographie issue de l'étude sur les différentes zones à enjeux

Cobénéfices



Partage de connaissances



Axe 6

La nature

6.2. Créer sous forme participative un paysage sonore

Objectifs

- Mettre en valeur les sons métropolitains et la vision des habitants

Description

Les sons peuvent participer à l'identité d'un espace ; ils peuvent, pour les personnes connaissant cet espace, permettre de le reconnaître "à l'oreille".

Tours Métropole Val de Loire réalisera une bande son des bruits métropolitains en collaboration avec les habitants.

Cela permettra de mettre en valeur le paysage métropolitain et de travailler sur les sons positifs.

PILOTAGE



Tours Métropole
Val de Loire



PARTENAIRE

Le public



Indicateurs de
suivi

- La production d'une bande sonore métropolitaine

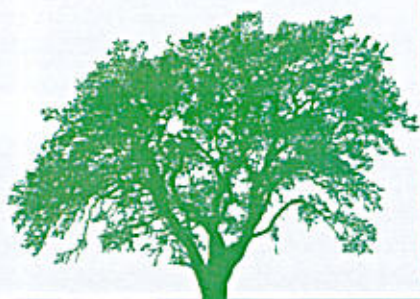
Bilan provisoire 2024

Non engagé.

Cobénéfices



Partage de connaissances et sensibilisation au bruit



Axe 6

La nature

6.3. Animer "Les nuits silencieuses"

Objectifs

- **Sensibiliser au bruit et à la biodiversité**

Description

Les nuisances sonores peuvent être problématiques pour notre santé. Mais d'autres sons ont un impact positif, d'autant plus qu'ils proviennent de la nature et sont intéressants à écouter et à étudier.

Le but des "Nuits silencieuses" serait de découvrir les sons de la nuit. Elle sera réalisée dans une zone de calme, un espace naturel propice à cette écoute.

Bilan provisoire 2024

Depuis 2022, et même avant, un certain nombre d'animations – portées par TMVL, la Ville de Tours et différentes associations- de découverte de la nature en contexte nocturne permettent de faire apprécier au public le silence comme condition d'observation de la biodiversité. Toutefois, le projet spécifique des Nuits silencieuses reste à mettre en œuvre, en en collaboration avec les habitants.

PILOTAGE



Tours Métropole Val
de Loire



PARTENAIRES

Les associations
naturalistes



Indicateurs de
suivi

- **Nombre de personnes sensibilisées par animations**

Cobénéfices



Sensibilisation au bruit et amélioration de la santé

Axe 7

L'avion

7.1. Renouveler le Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport de Tours Val de Loire

Objectifs

- Prévenir le bruit autour de l'aéroport

PILOTAGE



Direction Générale
de l'Aviation Civile

Description

L'aéroport de Tours fait l'objet d'un Plan d'Exposition au Bruit (PEB). Ce plan délimite les zones correspondant à des niveaux de bruit émis par l'aéroport. Chaque zone est soumise à une réglementation particulière. Il vise à organiser l'urbanisation proche des aérodromes en tenant compte de l'activité aéroportuaire.



PARTENAIRE



Indicateurs de
suivi

Bilan provisoire 2024

Plan en cours de révision suite à la cessation de l'activité militaire.

Cobénéfices



Partage de connaissances

7.2. Suivre la plateforme de réclamations des habitants

Objectifs

- Récolter les réclamations des habitants

Description

Le syndicat mixte de l'aéroport et Edéis recueillent, depuis le site internet de l'aéroport, les plaintes des riverains concernant le bruit de l'aéroport. Cela leur permet de quantifier ces réclamations, de les localiser par rapport à l'aéroport. De plus, ils identifient ainsi quels types d'activités aéronautiques sont visés par les plaintes.

Ce recueil est en ligne sur le site de l'aéroport et accessible à tous
: <https://www.tours.aeroport.fr/contact>

Bilan provisoire 2024

Plusieurs réclamations reçues via le notre site internet de l'aéroport (concernant un nombre restreint de plaignants) ; elles concernent principalement le bruit généré par les mouvements des aéronefs de l'école de pilotage Mermoz Academy.

PILOTAGE



Edéis



PARTENAIRE

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le développement de l'aéroport international Tours Val de Loire



Indicateurs de suivi

- Nombre de plaintes déposées sur la plateforme par an

Cobénéfices



Ouverture du dialogue

7.3. Dialoguer avec les producteurs de bruit

Objectifs

- Ouvrir le dialogue entre les différents acteurs

PILOTAGE



Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le développement de l'aéroport international Tours Val de Loire

Description

L'aéroport agit en médiateur entre les opérateurs aériens (compagnies aériennes, école de pilotage, etc.) et les habitants.

En recueillant les plaintes et en trouvant leur origine, l'aéroport peut travailler par la suite avec les opérateurs afin de parvenir à des solutions satisfaisantes pour les deux partis.

Ainsi des solutions sont en cours suite à des plaintes de riverains.



PARTENAIRE

Edéis



Indicateurs de suivi

- Nombre de solutions mises en place par les opérateurs après le dialogue
- Nombre de plaintes concernant ces problématiques après la mise en place des solutions

Bilan provisoire 2024

Des réunions ont été organisées avec l'école et les services de la Direction des Services de la Navigation Aérienne pour envisager les actions permettant de réduire ces nuisances. A ce titre l'élévation du circuit de piste a été actée par tous les acteurs de la plateforme. En 2024, une cartographie des riverains mécontents sera établie et présentée de manière trimestrielle au délégué.

Cobénéfices



Ouverture du dialogue